

Faire un don

Nom

Adresse

Courriel

Téléphone

Montant du don

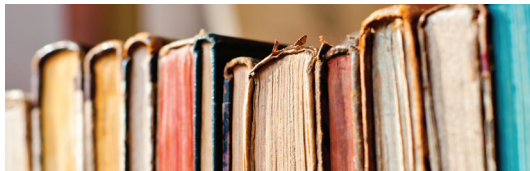
Chèque à l'ordre de
FONDATION FRANCIS
ET GENEVIÈVE MELANÇON

Un reçu officiel sera émis
pour les dons de 20\$ et +.
(No enregistrement :
836813766RR0001)

89, des Roseaux
Blainville (Québec) J7C 0E4

Pour plus de renseignements
514 273-4000

fondationfgmelancon@videotron.ca



Les dons reçus

La Fondation Francis et Geneviève Melançon remplit sa mission grâce aux dons qu'elle reçoit :

- dons en argent ou autres
- actions d'entreprises cotées en bourses qui lui sont transférées

Elle remet au donateur (individu ou entreprise) un reçu d'impôt honoré par les gouvernements canadien et provincial au montant du don reçu ou de la valeur de l'action au jour de l'émission du reçu.

La valeur des actions détenues par la Fondation chez Jarilowsky Fraser Ltée s'additionne à son fond de roulement qu'elle conserve intégralement en garantie, conformément aux lois en vigueur pour les organismes de bienfaisance.

www.fondationfgmelancon.com